



## Où faut-il piéger ?

- 1) Autour des nids découverts l'an dernier (détruits à partir d'août ou non détruits)
- 2) Autour des ruchers très impactés l'année précédente

**Pour quels ruchers ?** : Tous ceux qui ont été fortement impactés par le frelon.

C'est-à-dire les ruchers qui ont eu une prédation continue et importante

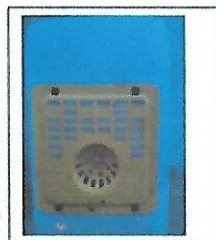
Il est inutile de piéger de façon proche si vous avez eu **épisodiquement 1 ou 2 frelons sur votre rucher**

3) Proche des points de compostage, station épuration, zones où de nombreux frelons étaient présents l'an dernier (lieries, arbres fruitiers, vigne). En général, les frelons s'installent plutôt à proximité de source de nourriture **proche d'un point d'eau** et généralement à proximité d'habitations.

- 4) Placer le piège **au soleil à mi-hauteur 1 à 1,5m du sol** versant sud-est, sud, sud-ouest ou dans des zones abritées : mur de pierres haie ; éviter le versant nord
- 5) Le piège doit être couché ce n'est pas un pluviomètre pour éviter que l'eau ne rentre à l'intérieur par temps de pluie.
- 6) Prévoir des supports, de la ficelle, du fil de fer, pour pouvoir poser le piège facilement ou attacher le piège dans un arbre

## Quel appât utiliser ?

- L'appât sera composé idéalement de 1/3 de sirop (fruits rouges ou grenadine) pour le sucre 1/3 bière (brune) pour la diffusion des odeurs 1/3 vin (blanc liquoreux de préférence) pour le répulsif (abeilles et certains insectes.) La bière doit être une bière de qualité qui produira un effet plus durable.
- Renouveler l'appât régulièrement. Si un frelon est pris le laisser dans le piège : vivant il attirera d'autres frelons, si le frelon est mort changer l'appât.
- Placer dans le piège un morceau d'éponge de cuisine environ 3X3cm. Également placer un morceau de bois dans le piège pour qu'un frelon vivant puisse se reposer sans se mouiller dans l'appât. Attention de ne pas mettre un bois trop grand car il ne doit pas aider le frelon à retrouver la sortie.
- Une seringue avec un tuyau est pratique pour mettre l'appât : une petite quantité suffit. Il est préférable de renouveler régulièrement l'appât. Si le piège est vide (de frelon) rincer le piège et l'éponge si une odeur de fermentation se dégage.



Il convient de changer l'appât des pièges à la fin des périodes de pluie, de froid, juste avant le retour de jours ensoleillés.

**Attention ! Il faut arrêter de piéger dès que vous commencez à prendre des frelons européens. Dans tous les cas retirer les pièges fin mai.**

**Procéder à la destruction des frelons par noyade : immersion du piège ou des frelons une heure minimum.** Écraser les frelons même s'ils sont immobiles ou paraissent morts : les frelons sont très résistants.

En Juin commencera alors la **recherche et la destruction des nids primaires** Ces nids discrets au début de la taille d'une orange sont à l'abri des intempéries mais pas du regard. Ils se trouvent souvent : dans une embrasure de fenêtre, dans un cabanon de jardin, ou une cabane d'enfants, dans un tas de bois, dans les hangars ou dépôts. Leur destruction plus facile que celle des nids secondaires, moins haut, moins habités. Soyez vigilant un nid de frelons reste dangereux même avec une faible population.

En octobre un piégeage jusqu'à début décembre est souhaitable bien que dans les pièges il y aura de nombreuses ouvrières pour quelques futures fondatrices. Généralement également les frelons sont plus agressifs à cette période donc soyez vigilants lors la manipulation des pièges.

**Important remplir le document afin d'avoir un retour**

**L'identité et l'adresse du piégeur ;**

- Le nombre d'individus capturés ;
- La distinction entre frelons asiatiques, frelons européens (espèce qui apparaît fin avril début mai) et espèces non-ciblées ;
- Le lieu où le piège était positionné ;
- La nature de l'appât utilisé ;
- La durée du piégeage.

**Un document est renseigné par piégeur**

Comme le prévoit le plan frelon qui sera déployé courant année 2025 ce document est rapporté en mairie de la commune. Les municipalités transmettront au GDSA les informations. Une compilation départementale sera réalisée